

# Répression anti-syndicale à France Télécom

France Télécom en dépit de résultats records, continue encore et toujours sa politique destructrice d'emplois. Elle a décidé de s'attaquer durement aux militant-es qui s'opposent à cette politique.

**4 délégué-es syndicaux de SUD sont entraîné-es en conseil de discipline pour une action de solidarité avec les agents du site d'Alès supprimé.**

Les faits : alors que depuis plusieurs mois les collègues d'Alès se battaient pour le maintien de leur emploi sur place, un rassemblement a été organisé sur place le jour où les collègues devaient prendre leur poste sur Nîmes. De nombreux collègues étaient en grève, mais aussi un grand nombre en maladie et trois en grève de la faim.

80 personnes de différents sites se sont rendues sur place, une réunion s'est tenue dans l'agence dont les grilles ont été fermées à l'initiative de la direction.

Pendant ce temps là et encore les jours qui ont suivi, rien n'était fait à Nîmes pour accueillir correctement les personnes obligées à des mobilités. Au contraire, les maigres concessions faites sur les horaires étaient même mises en cause par des cadres zélés,

causant de nouvelles situations de crise individuelle.

Parmi ces 80 personnes la direction en a choisi arbitrairement 4 pour régler ses comptes. Elle en a tenu d'autres à l'écart, elle se refuse à traduire en discipline les responsables nationaux présents.

**Dans le même temps, se préparent 16 conseils de discipline pour des militant-es corses** du STC et de la CGC, mis en cause pour des actions lors du conflit de l'été dernier, conflit qui a permis de maintenir des emplois que la direction voulait supprimer.

Ces faits sont graves, ils visent des militant-es qui luttent quotidiennement dans les services pour le maintien des emplois, pour des conditions de travail et des horaires corrects. Ils s'ajoutent à une multiplicité d'agressions qui vont moins loin mais qui font système : sanctions pour envoi de mails en nombre, convocations de militant-es, menaces de rupture de relations avec les syndicats locaux en cas de durcissement des conflits... marquage individuel de militants dont on veut trouver un comportement fautif.

**Tout cela doit cesser !**

- **La fédération SUD exige l'arrêt de toutes ces procédures disciplinaires.**
- **Elle exige que soient respectés le mandat et les prérogatives de ses responsables syndicaux locaux.**
- **Elle exige que soit mis fin à la discrimination qui permet de désigner 4 personnes parmi 80.**
- **Elle exige un moratoire sur les fermetures de sites et de services, pour une négociation loyale sur l'emploi et les salaires.**

**Sud**

Fédération syndicale des activités postales et de télécommunications, 01 44 62 12 00,  
25/27 rue des envierges, 75020 Paris, [www.sudptt.fr](http://www.sudptt.fr), [sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)

Paris, le 22 février 2008

Union  
syndicale  
**Solidaires**

# **NON à la répression anti-syndicale à France Télécom**

- Arrêt de toutes les procédures disciplinaires
- Respect du mandat et des prérogatives des élu-es du personnel
- Non à la discrimination syndicale
- Moratoire sur les fermetures de sites et de services
- Pour une négociation loyale sur l'emploi et les salaires.

<b>Nom Prénom</b>	<b>Service</b>	<b>Département</b>	<b>Signature</b>

Remonter les signatures à Fédération SUDptt 25/27 rue des Envierges 75020 Paris